

20 ans
d'expertise
au service
des solidarités
et de la santé



STATISTIQUE PUBLIQUE

Vendredi 30 novembre 2018

**Ministère des Solidarités et de la Santé
Salle Pierre Laroque**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

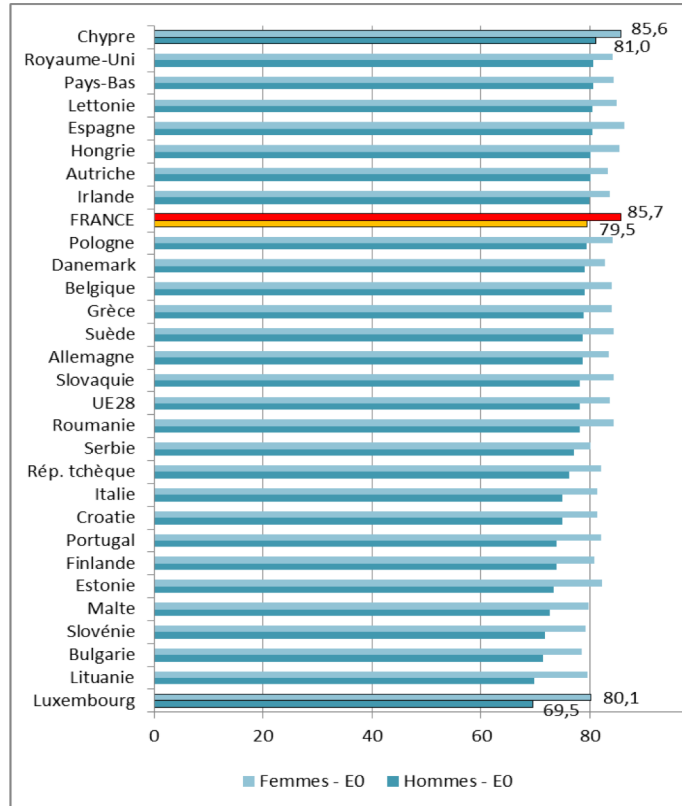
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

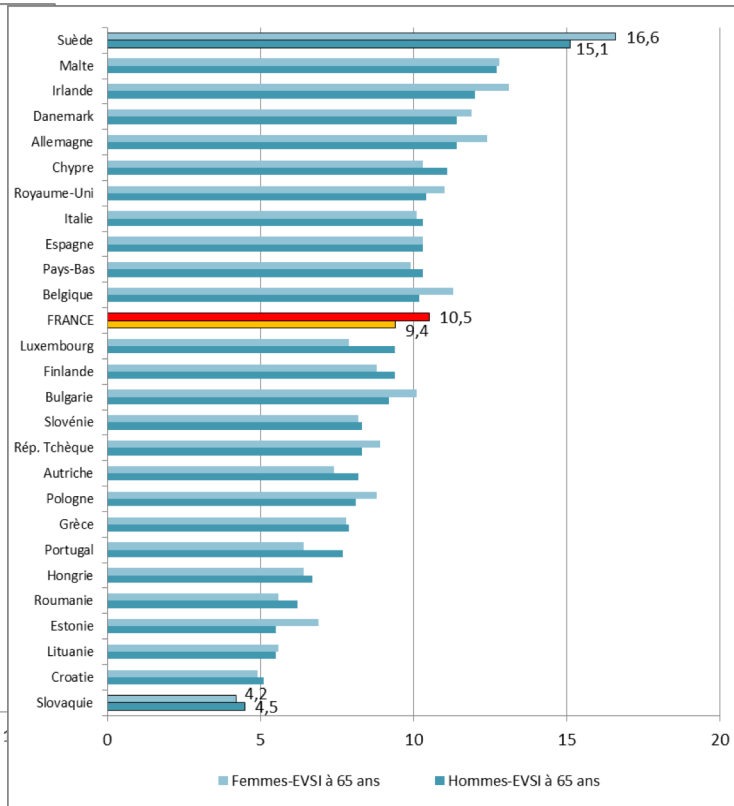
MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité

Espérance
de vie à la
naissance
en 2016



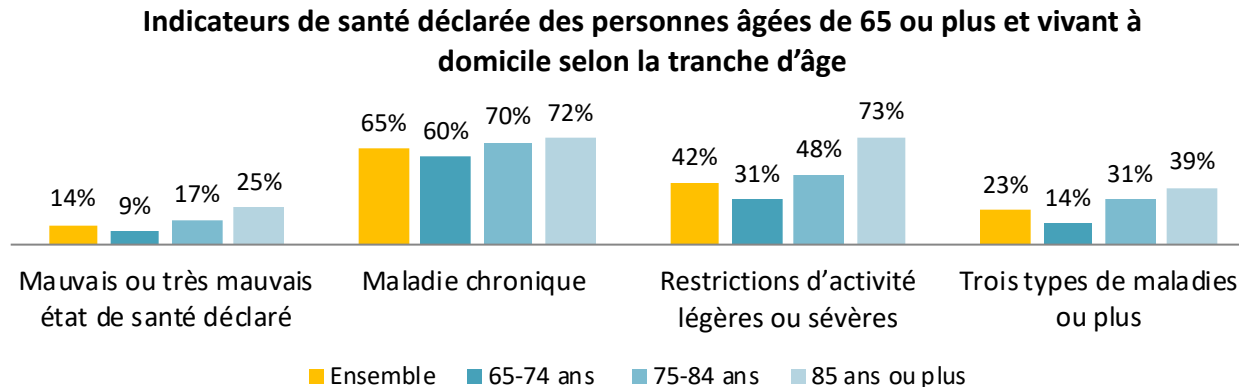
Espérance
de vie sans
incapacité à
65 ans en
2016



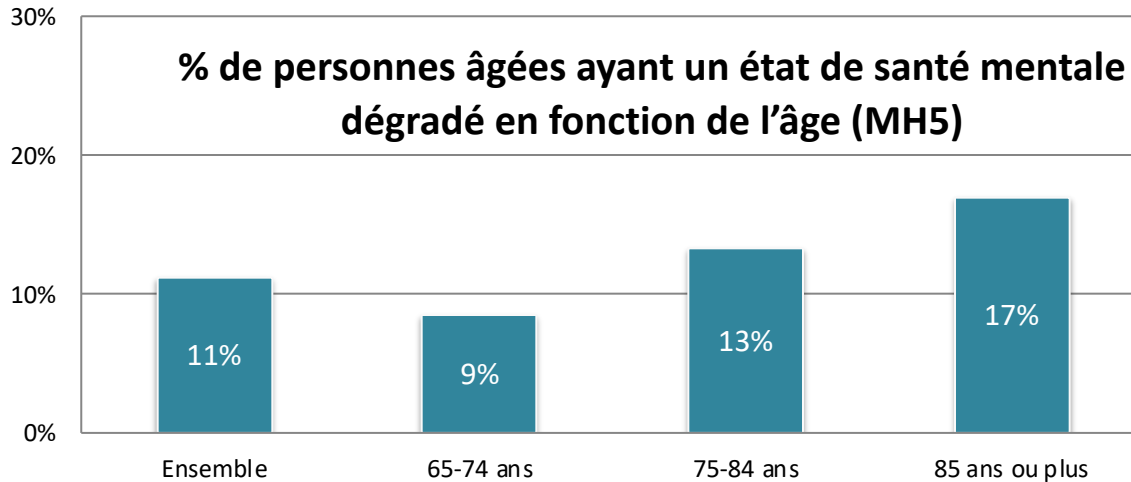
Santé des personnes âgées : cumul des pathologies et restrictions d'activité

	15 à 39 ans (ESPS 2014)	40 à 64 ans (ESPS 2014)	65 ans ou plus (CARE- Ménages 2015)
Mauvais ou très mauvais état de santé déclaré	2 %	7 %	14 %

- Après 65 ans, la dégradation de la santé se traduit surtout par le **cumul de maladies**, et **l'augmentation des restrictions d'activités**.



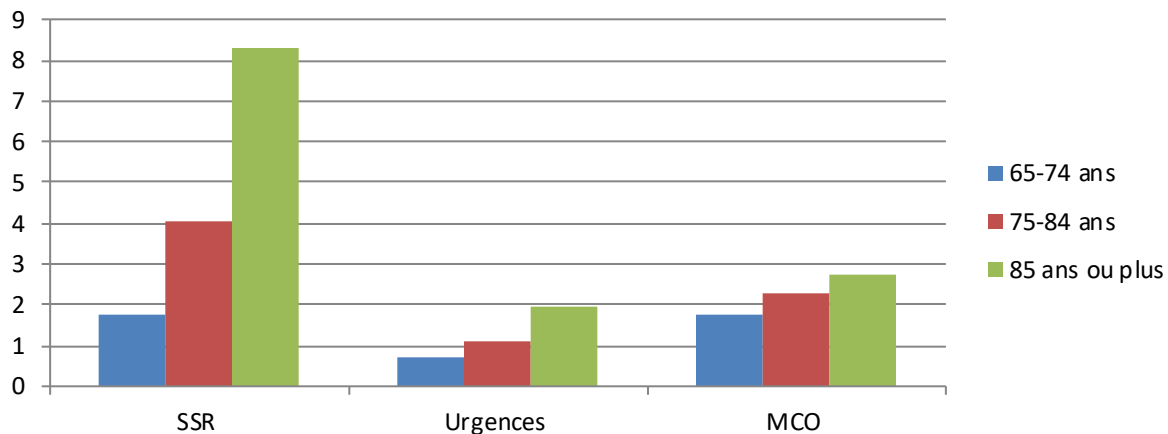
Santé des personnes âgées : dégradation de la santé mentale



- **Moins de 10 % des 65-74 ans ont un score inférieur à 50, qui correspond à un état de santé mentale dégradée, contre 17 % des 85 ans ou plus.**

La prise en charge des personnes âgées : un challenge très différent d'un secteur de soins à l'autre

Rapport du taux de recours par âges au taux de recours de l'ensemble de la population



- Pour le **SSR** le taux de recours des personnes âgées de 85 ans ou plus est **8 fois plus élevé** que celui de l'ensemble de la population ;
- pour les **urgences**, il est « seulement » 2 fois plus élevé

Des prises en charges aux urgences plus lourdes et plus longues



- **Lourdeur accrue des prises en charge** : biologie (74% des cas), ECG (68% des cas), 3 types d'examen au moins dans 50% des cas
 - **Hospitalisation plus fréquente** :
 - 18% séjournent en unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) (vs 8% des 15-74 ans)
 - 56% sont hospitalisés (vs 17%), difficultés pour trouver un lit aval
- ⇒ **Durée de passage fortement allongée** : médiane de 4h30 (vs 2h20), 23% passent plus de 8h aux urgences (vs 10%)

Des prises en charges en médecine générale également longues et multi-dimensionnelles



Une prise en charge prenant plus de temps

- plus souvent à domicile (84 %)
- avec souvent l'intervention d'un tiers (25 % des consultations)
- avec des difficultés dans la communication (30 % des cas)

Une prise en charge dépassant la seule dimension médicale

- Le médecin généraliste intervient dans la mise en place de l'aide à domicile (2 cas sur 3)

Une prise en charge nécessitant coordination et concertation

- Tenue d'un cahier de liaison (1 fois sur 2 pour les visites)
- Contact régulier avec les aidants pour assurer la continuité des soins (6 médecins généralistes sur 10)

20 ans
d'expertise
au service
des solidarités
et de la santé



STATISTIQUE PUBLIQUE

Vendredi 30 novembre 2018

**Ministère des Solidarités et de la Santé
Salle Pierre Laroque**

